

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M23-005167

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)  
Matricule : 05064

Société : RAM 164576

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

SLAMNI

Abdelhak

Date de naissance :

13/5/6

Adresse :

Haliloule

Tél. :

066185413A

Total des frais engagés : 2579,80 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BAMOUSSI ASMAA  
Ophtalmologiste  
Lot Amal 2 Rés, N° FB 39, 1er étage  
Boulevard N° 2, Médouna - Tit Mellil  
Tél. : 05 22 72 07 49

Date de consultation : 07/06/2019

SLAMNI HANAE

Age : 8 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection oculaire

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS  
Bouzachane  
Le 09 JUIN 2019  
R ACCUEIL

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07.06.23 C.5			250,00	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	07/10/23	129.80

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	LN	IV	
	2024/06/23	Dr. BOUAZIZ Khadija INPE: 065040531				8200

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

#### **[Création, remont, adjonction]**

A diagram of a dental arch, likely upper, with teeth numbered 1 through 8 on both the left and right sides. The teeth are arranged in a curve, with 1 at the center and 8 at the corners. Directional markers are present: 'D' on the left, 'H' at the top, 'B' at the bottom, and 'G' on the right. The teeth are represented by circles with numbers, and the arch is shown in a perspective view.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Bouaziz Optical

N° 002263

08/06/2023

Hama - Slamni

Docteur	Vision de Loin	Vision de prés	Progressif	Montant
Asmaa Bamoussi	Monture : Verres : ORMA, 15, Bleu	Monture : Verres :	Monture : Verres :	500/-
Dr. BOUAZIZ Khadja (INPE: 065040537)	VL : OD : 115 à 025/- OG : 115 à 025/-	Vp : OD : ( à ) OG : ( à )	Add :	850/- 850/-

TOTAL T.T.C. 2200/-

Arrêtée la présente facture à la somme de

Dr. Marwa Bouaziz Optical D. R. B. H. S.

Signature :

Bd Nakihil Hay Al Amal 1, Imm 39, Magasin 8 - Tit mellil  
(à coté de laboratoire )

06 03 99 77 14

bouaziz.marwa19@icloud.com bouaziz\_optical

RC : 451622 - N° Patente : 37102769

ICE : 003128844700080



Dr . BAMOUSSI Asmaa

Spécialiste en ophtalmologie

Enfants et adultes



Lauréate de la faculté de médecine de Casablanca

Diplômée en imagerie et pathologies rétiennes de paris

Ancienne interne du CHU IBN Rochd

- Chirurgie de cataracte
- Chirurgie des voies lacrymales
- Lentilles de contact
- Maladies de la rétine
- Kératocône
- Échographie, OCT et Lasers
- Strabisme

د . باسمى اسماء

أخصائية في طب وجراحة العيون  
صغار وكبار

خريجة كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

دبلوم في تصوير أمراض شبکية العين بباريس - فرنسا  
طبيبة داخلية سابقة بالمستشفى الجامعي ابن رشد

- جراحة الجلاة
- جراحة المسالك الدمعية
- العدسات اللاصقة
- أمراض الشبکية
- القرنية المخروطية
- تصوير الشبکية - الليزر
- تصحيح الحول

07 juin 2023

Mr. SLAMNI HANAE

Monture pour enfant + verres correcteurs  
montures en plastique protégeant les sourcils avec un pont nasal  
verres incassables

OD = + 1.25 (-0.25 à 156°)

OG = + 1.25 (-0.25 à 157°)



Dr. BAMOUSSI Asmaa  
Ophthalmologiste  
Lot Amal 2 Rés. N° FB39 1<sup>er</sup> étage Bureau N° 2, Mediouna - Tit Mellil  
Bureau N° 2, Mediouna - Tit Mellil  
Tél : 05 22 72 07 49

تجزئة أمال 2 عمارة رقم FB39 الطابق 1 مكتب رقم 2 إقليم مديونة - تيط مليل

Lot. Amal 2 Rés. N° FB39, 1<sup>er</sup> étage Bureau N° 2, Mediouna - Tit Mellil

Tél : 05 22 72 07 49 - E-mail : Asmabamoussi@gmail.com

**Dr . BAMOUSSI Asmaa**

Spécialiste en ophtalmologie

Enfants et adultes



Lauréate de la faculté de médecine de Casablanca

Diplômée en imagerie et pathologies rétiniennes de paris

Ancienne interne du CHU IBN Rochd

- Chirurgie de cataracte
- Chirurgie des voies lacrymales
- Lentilles de contact
- Maladies de la rétine
- Kératocône
- Échographie, OCT et Lasers
- Strabisme

15.70

**ZALERG COLLYRE**

1 goutte 2 fois par jour , dans les deux yeux

5.00

**LARMABAK**

1 goutte 4 fois / jours , dans les deux yeux

rdv dans 15 jours

20.80



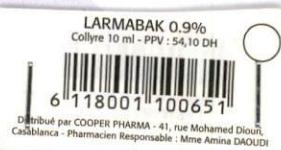
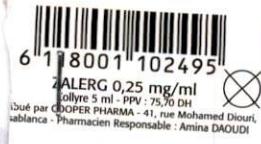
**د . باسمى أسماء**

**أخصائية في طب وجراحة العيون**  
صغار وكبار

خريجة كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء  
دبلوم في تصوير أمراض شبکية العين بباريس - فرنسا  
طبيبة داخلية سابقة بالمستشفى الجامعي ابن رشد

07 juin 2023

**Mr. SLAMNI HANAE**



تجزئة أمال 2 عمارة رقم 2 الطابق 1 مكتب رقم 2 إقليم مديونة - بيط مليل

Lot. Amal 2 Rés. N° FB39, 1<sup>er</sup> étage Bureau N° 2, Mediouna - Tit Mellil

Tél : 05 22 72 07 49 - E-mail : Asmabamoussi@gmail.com

DR. OPTOMETRIST Dr. Amina DAoudi  
Lot Amal 2 Rés. N° FB39, 1<sup>er</sup> étage Bureau N° 2  
Tél : 05 22 72 07 49  
Issu par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,  
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAoudi